

AMNESTY INTERNATIONAL

Document public

Index AI : POL 30/032/2006 (Public)

Bulletin n° : 190

ÉFAI

19 juillet 2006

Irrepressible. info. Internet et les droits humains

Il y a quarante-cinq ans, Amnesty International a commencé en envoyant une lettre à un journal. Aujourd'hui, cela aurait probablement été un message électronique. L'impact d'Internet sur le monde de la communication est d'une importance capitale. Jamais auparavant, le public n'avait eu un tel accès à l'information dans le monde. De même, jamais il n'avait été possible d'avoir accès à un aussi vaste public à l'échelle internationale.

La communication s'est toujours trouvée au cœur du travail d'Amnesty International, et c'est pour cette raison qu'Internet est aussi important pour l'organisation. Ces dix dernières années, les avancées de la communication en ligne ont changé complètement notre manière de travailler. Par l'intermédiaire de notre site, nous communiquons directement avec le public, nous pouvons diffuser instantanément nos documents auprès des médias à l'échelle internationale et communiquer avec des ONG du monde entier qui peuvent – là encore grâce à Internet – nous avertir à temps de violations des droits humains dans leurs pays. Nous avons désormais accès à des informations et des témoignages de personnes que nous n'aurions peut-être jamais pu atteindre.

Le développement des moyens d'expression liés à Internet, comme les blogs, permet aux défenseurs des droits humains d'envoyer leur message au monde. Il y a cinq ou six ans, ce phénomène a commencé à prendre de l'importance dans des pays au bilan médiocre en matière de droits humains ou de liberté d'expression, comme la Chine et l'Iran. Des militants ont découvert que tout à coup, ils pouvaient révéler au monde les atteintes aux droits humains commises dans leur pays d'un clic de souris.

Malheureusement, il n'a pas fallu longtemps avant que les gouvernements comprennent ce qui se passait et se mettent à surveiller et censurer l'information échangée via Internet. Dans des pays où les autorités maintiennent un très fort contrôle sur toutes les formes de médias traditionnels, les gouvernements n'avaient pas l'intention de tolérer un nouveau média libre. Les gouvernements ont commencé à emprisonner des personnes qu'ils pouvaient identifier comme des auteurs de messages politiquement sensibles. En Chine, à Cuba, en Israël, en Tunisie et au Viêt-Nam des utilisateurs d'Internet ont été placés en détention ou ont vu leur liberté de mouvement restreinte. Cependant, Internet est un espace immense et souvent anonyme, et ces gouvernements avaient besoin d'aide pour identifier les personnes qu'ils voulaient empêcher de s'exprimer. Ils ont donc trouvé des alliés dans des entreprises qui s'étaient auparavant proclamées championnes de la liberté d'expression et d'information.

En novembre 2002, Amnesty International a signalé que des entreprises étrangères, dont Websense et Sun Microsystems, Cisco Systems, Nortel Networks et Microsoft, avaient fourni des technologies aux autorités chinoises pour les aider à censurer Internet. Loin de nier cela, ces entreprises ont affirmé n'avoir aucun contrôle sur la manière dont leur matériel était utilisé. Un porte-parole de Cisco Systems a déclaré que si le gouvernement chinois voulait surveiller Internet, c'était son affaire, et que son entreprise était fondamentalement neutre sur le plan politique.

Malheureusement pour ces entreprises, les choses ne sont pas si simples. La Déclaration universelle des droits de l'homme demande à « *tous les individus et organes de la société* » de jouer leur rôle pour assurer le respect et la protection des droits humains pour tous. Les entreprises doivent s'assurer qu'elles n'aident pas des gouvernements à violer les droits humains. La situation ne s'est pas améliorée depuis 2002 et d'autres entreprises liées à Internet ont accepté de compromettre leur principes pour gagner des parts lucratives de marché. L'année dernière, Microsoft a lancé un portail en Chine bloquant l'utilisation de mots comme « *liberté* » dans le texte d'un blog.

Cette année, Google a lancé un moteur de recherche chinois pratiquant l'autocensure. L'année dernière, nous avons appris que Yahoo ! avait révélé aux autorités chinoises les coordonnées du compte e-mail du journaliste Shi Tao, ce qui a contribué à son procès et à sa condamnation à dix ans d'emprisonnement. Depuis, d'autres cas de coopération de Yahoo ! avec les autorités chinoises sont apparus.

Le public a également appris qu'en 2004, Microsoft avait communiqué aux autorités israéliennes des informations confidentielles relatives à l'utilisation d'Internet par Mordechai Vanunu, un militant de l'information sur le nucléaire, sans l'avertir ni obtenir son consentement. Ces informations ont tout d'abord été utilisées pour poursuivre Mordechai Vanunu, pour contact avec des médias étrangers. Par la suite, le juge chargé de l'affaire a accepté de ne pas utiliser l'information fournie par Microsoft dans cette affaire, mais ces éléments pourront toujours être utilisés pour harceler encore Mordechai Vanunu.

L'influence de la Chine, ainsi que sa technologie, font tache d'huile dans d'autres pays, comme la Biélorussie, Cuba et le Zimbabwe. Cependant, la pression sur ces pays, ainsi que sur les entreprises qui les aident, s'accroît également.

Des milliers de personnes ont signé la déclaration relative à la « *liberté d'expression et d'information* » sur ce site. Aux Etats-Unis, un projet de loi du Congrès fait son chemin dans l'appareil politique. Ce texte imposerait de nouvelles obligations strictes aux entreprises technologiques des Etats-Unis faisant des affaires avec des pays imposant des restrictions à Internet, comme la Chine. Les médias et les organisations militantes dans le monde ont clairement critiqué les actions de ces entreprises.

Les normes relatives aux droits humains destinées aux entreprises se développent, mais elles ne constituent pas, pour l'instant, des textes de loi internationaux contraignants, définissant les responsabilités de firmes multinationales dans le domaine des droits humains. Par conséquent, c'est pour l'instant devant le seul tribunal de l'opinion publique que des entreprises comme Yahoo !, Microsoft et Google doivent rendre des comptes. Leur réussite dépend de l'usage public généralisé de leurs services ; le montant de leurs actions est toujours vulnérable à une mauvaise publicité. Plus cette campagne aura de succès public, plus ces entreprises comprendront qu'en contribuant à des atteintes aux droits humains, elles ne commettent pas seulement une erreur éthique, mais elles risquent aussi de se rendre complices de violations des droits humains et de nuire à leurs affaires.